

Adjoint à l'IA-DASEN

Affaire suivie par :

Jean-Michel FAIVRE

Tél : 03.84.87.27.05

Mél : [ce.adasen.dsden39@ac-besancon.fr](mailto:ce.adasen.dsden39@ac-besancon.fr)

335 rue Charles Ragmey – BP 602

39021 Lons-le-Saunier cedex

Lons-le-Saunier, le 30 mars 2022

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des  
services de l'Éducation nationale du Jura,  
à

Mesdames les enseignantes,  
messieurs les enseignants du 1<sup>er</sup> degré,  
s/c

Mesdames les inspectrices,  
messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale

**Objet : Stages de réussite scolaire – printemps 2022**

La maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves est l'objectif prioritaire de tous les acteurs de l'Éducation nationale. En complément des dispositions mises en place pour faire face à la crise sanitaire, les stages de réussite scolaire sont reconduits en distanciel pour ces vacances de printemps 2021 et proposés aux élèves volontaires les plus en difficulté.

Les stages de réussite scolaire sont une des modalités à la disposition des professeurs pour répondre aux besoins des élèves. Ils visent en priorité à consolider les acquis fondamentaux et à combler d'éventuelles lacunes préjudiciables à la poursuite de la scolarité des élèves. L'effectif limité d'élèves au sein de chaque module de stage permet d'installer un cadre de travail engageant et sécurisant et de mobiliser pleinement chaque élève.

Temporalité :

- La durée du stage est fixée à **12 heures hebdomadaires au maximum, à raison de 3 heures par jour sur 4 jours.**
- Le stage doit avoir lieu la première semaine des vacances, soit du **mardi 19 avril au vendredi 22 avril 2022 inclus.**

Bénéficiaires :

- Ces stages réunissent des élèves en petit groupe de 3 à 10 élèves maximum.
- Ils s'adressent aux élèves volontaires du CP au CM2.
- Les élèves sont identifiés par leur enseignant comme ayant besoin d'un accompagnement approfondi pour renforcer leurs acquis sur les fondamentaux.
- L'accord des familles est obligatoire, elles s'engagent à faire respecter l'assiduité des cours à leur enfant.

Modalités et contenus :

- Les stages de réussite de printemps sont organisés **uniquement en présentiel.**
- Les domaines d'apprentissage à aborder en priorité, sont : en français, la lecture et la compréhension ; en mathématiques, le calcul et la résolution de problèmes.
- L'enseignant qui assure le soutien scolaire s'appuiera sur un bilan de compétences dans les domaines ciblés, que l'enseignant des élèves concernés lui aura transmis en amont.

Recensement des élèves et personnels volontaires :

- Les noms des élèves et des enseignants volontaires sont à transmettre à votre circonscription pour le Lundi 11 avril 2022 au plus tard.

Les équipes pédagogiques de circonscription restent mobilisées et à votre entière disposition pour vous accompagner.

Pour le Recteur,  
Par délégation,  
L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique des  
services de l'Éducation nationale,



Mahdi TAMENE